

INFOMUSE

Les collections
muséales du Québec

ÉTAT DE SITUATION

Résultats d'une enquête menée auprès des membres
institutionnels de la SMQ en 2019



Avril 2020

Table des matières

CONTEXTE.....	1
MÉTHODOLOGIE.....	1
PROFIL DES RÉPONDANTS	2
Caractéristiques des collections muséales	2
Ressources humaines affectées aux collections muséales	3
COLLECTIONS DES MUSÉES MEMBRES DE LA SMQ	5
Normes utilisées pour la documentation des collections	5
Système de gestion documentaire	6
Hébergement des bases de données	6
Quantité d’images et formats de fichiers numériques	7
ARCHIVES HISTORIQUES.....	10
PRÉSENCE DES COLLECTIONS SUR LE WEB.....	11
PORTAIL INFOMUSE – PRIORITÉ DES MEMBRES.....	13
Remerciements	16
Annexe – Questionnaire sur les collections muséales du Québec.....	17

Table des illustrations

Figure 1. Répartition des répondants.....	2
Figure 2. Nombre d’objets/spécimens par institution muséale	3
Figure 3. Nombre d’heures consacrées par semaine à la documentation des collections (inventaire, catalogage, photographie).....	3
Figure 4. Nombre d’heures consacrées par semaine à la documentation des collections (en bleu) et à la gestion de l’information (en rouge).....	4
Figure 5. Normes documentaires utilisées selon le type de collection	5
Figure 6. Systèmes utilisés pour la gestion documentaire des collections	6
Figure 7. Mécanismes d’hébergement des systèmes d’information	7
Figure 8. Formats utilisés pour la documentation des objets	9
Figure 9. Proportion d’institutions muséales possédant des archives historiques	10
Figure 10. Proportion de la description informatisée des fonds d’archives historiques	10
Figure 11. Numérisation des pièces d’archives historiques	11
Figure 12. Nombre d’accès des collections muséales en ligne.....	11
Figure 13. Contraintes de diffusion en ligne des collections des institutions muséales	12
Figure 14. Diffusion de jeux de données ouvertes par les institutions muséales	13
Figure 15. Intérêt à rendre disponibles des jeux de données ouvertes relatives aux collections	13

CONTEXTE

En janvier 2018, la base de données Info-Muse, hébergée depuis 1995 par le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP), a été mise hors service. En effet, ce système devenu technologiquement obsolète ne pouvait plus être supporté par les infrastructures en place. Rappelons que cette base de données réunissait plus de 1,3 million de fiches d'objets et spécimens ainsi que plus de 500 000 images provenant de musées membres de la Société des musées du Québec (SMQ) répartis partout sur le territoire.

Consciente de l'importance d'assurer la diffusion des collections muséales du Québec, quelle qu'en soit la nature, la SMQ souhaite maintenir un accès unique à celles-ci dans toute leur diversité. Elle veut donc concevoir un portail intégré à son site Web et en faire une référence incontournable. Les objets, œuvres d'art, spécimens de sciences naturelles, archives historiques appartenant aux institutions muséales deviendraient ainsi accessibles et découvrables.

Pour soutenir la SMQ dans le déploiement du nouveau portail Infomuse, un comité d'orientation et de validation a été mis sur pied. Son mandat est d'accompagner la SMQ dans sa réflexion sur les enjeux de mutualisation des collections muséales du Québec, de partager l'expertise respective en matière de diffusion des collections, de contribuer à l'évaluation des meilleures solutions et de valider les orientations retenues.

Au cours de l'été 2019, la SMQ a sondé ses membres dans le but de dresser un état de situation quant à la documentation de leurs collections et aux priorités qu'ils accordent à la diffusion en ligne de celles-ci.

MÉTHODOLOGIE

En juin 2019, un questionnaire (en annexe) a été développé par la SMQ, puis testé et validé par certains membres du comité. Par l'entremise du logiciel de sondage en ligne SurveyMonkey, 264 membres institutionnels actifs de la SMQ ainsi que les 140 usagers du Réseau Info-Muse ont été invités à y répondre.

Au 30 août, 89 réponses ont été reçues. Après validation et épuration des doublons, 72 réponses provenant d'institutions muséales différentes ont été considérées comme étant valides. Toutefois, pour plusieurs questions, le nombre de répondants peut varier. Parfois, deux personnes d'une même institution ont répondu au sondage, ce qui nous semblait pertinent à considérer, notamment pour comprendre les attentes par rapport au développement du portail Infomuse. Nous avons ainsi obtenu 68 réponses valides aux actions à prioriser pour implanter ce portail. En outre, nous avons atteint une représentativité géographique alors que nous avons reçu des réponses en provenance de 16 régions du Québec.

PROFIL DES RÉPONDANTS

Il est à noter que 85 % des répondants sont des membres individuels ou travaillent au sein d'une institution membre du Réseau Info-Muse (voir figure 1).

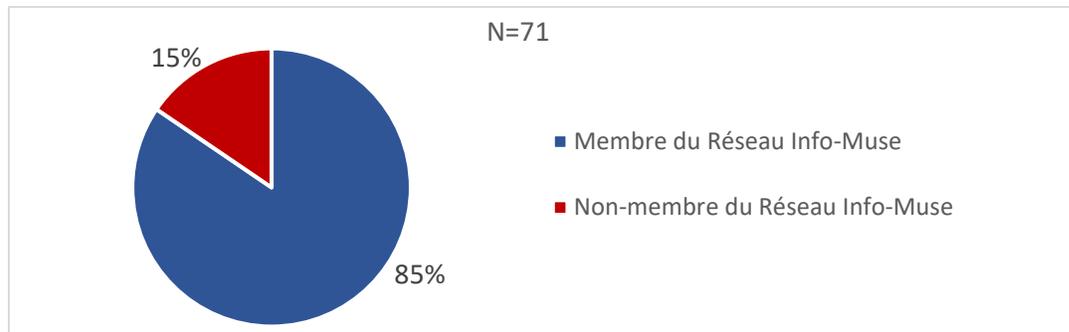


Figure 1. Répartition des répondants

Caractéristiques des collections muséales

Une question visait à savoir combien d'objets/spécimens comportent les collections des institutions muséales. Parmi les 51 répondants :

- 5 possèdent plus de 50 000 objets ou spécimens,
- 10 entre 20 001 et 50 000,
- 7 entre 10 001 et 20 000,
- 15 entre 2001 et 10 000,
- 11 entre 501 et 2000,
- 3 entre 1 et 500.

En ce qui concerne la nature des collections des répondants :

- La majorité des musées (45 sur 50) possèdent des collections classifiées ethnohistoriques,
- 31 des collections de beaux-arts et arts décoratifs,
- 22 des collections de sciences et technologies,
- 19 d'archéologie,
- 10 collectionnent des spécimens de sciences naturelles,
- Une seule institution muséale gère des collections vivantes.

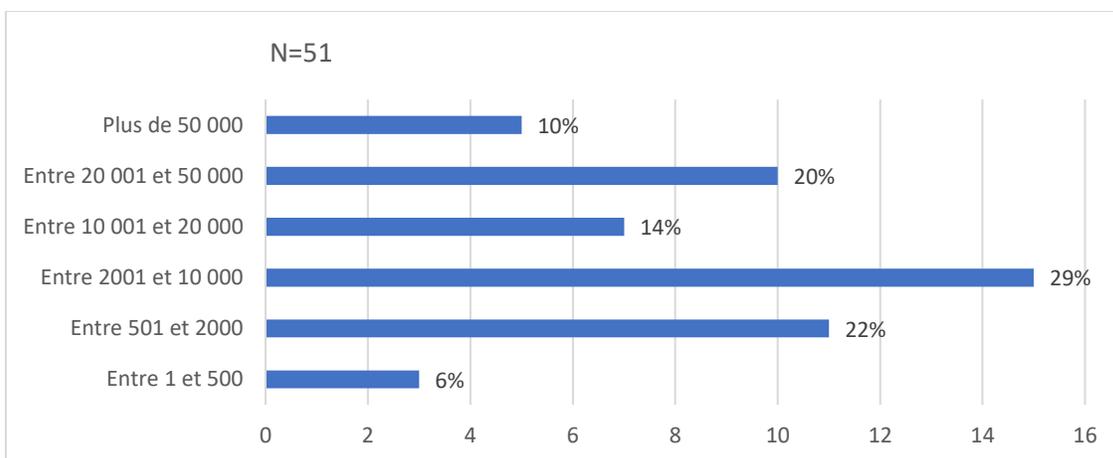


Figure 2. Nombre d'objets/spécimens par institution muséale

Par ailleurs, une question visait à estimer si une tendance se dessine quant à l'acquisition d'objets ou d'œuvres nés numériques, mais seulement 12 musées ont répondu à cette question, dont certains ont indiqué un nombre estimé. Étant donné le faible nombre de répondants et la taille de leurs collections, nous avons une très faible proportion d'œuvres ou d'objets nés numériques qu'il pourrait être intéressant de documenter autrement.

Ressources humaines affectées aux collections muséales

Un nombre de 62 institutions muséales déclarent consacrer en moyenne 23 heures par semaine à la documentation des collections, soit à l'inventaire, au catalogage et à la photographie. Parmi elles, 16 ont répondu à cette question sans toutefois remplir le sondage au complet. De plus, des 10 musées indiquant n'accorder aucune ressource humaine à la documentation, 6 sont des musées possédant des collections. Enfin, la figure 3 montre que 28 % des institutions muséales consacrent moins d'une journée par semaine à ces activités.

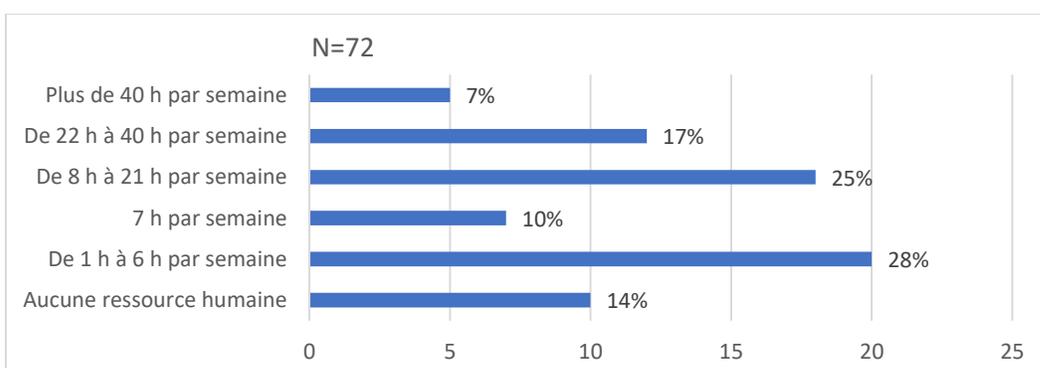


Figure 3. Nombre d'heures consacrées par semaine à la documentation des collections (inventaire, catalogage, photographie)

Bien qu'il n'y ait pas de lien direct entre le nombre d'objets appartenant à une institution muséale et le temps dédié à la gestion de la collection, il est intéressant de souligner que la majorité des répondants ayant indiqué consacrer entre 10 et 40 heures par semaine possèdent entre 2 001 et

50 000 objets ou spécimens. Des 5 répondants dédiant plus de 40 heures par semaine à la documentation des collections, une possède plus de 50 000 objets ou spécimens, une entre 2001 et 10 000 objets ou spécimens et les autres entre 10 001 et 50 000 objets ou spécimens.

De plus, les répondants ont été sondés sur le nombre d'heures consacrées par semaine à la gestion de l'information sur les collections, c'est-à-dire les activités en lien avec la normalisation, les mises à jour des données, la consignation des mouvements des collections, etc. Sans surprise, il existe une corrélation entre le nombre d'heures accordées à la documentation des collections et celui accordé à la gestion de l'information. La figure 4 permet de comparer le nombre d'heures par semaine dédiées aux deux types d'activités : en rouge, la gestion de l'information sur les collections et en bleu, la documentation des collections.

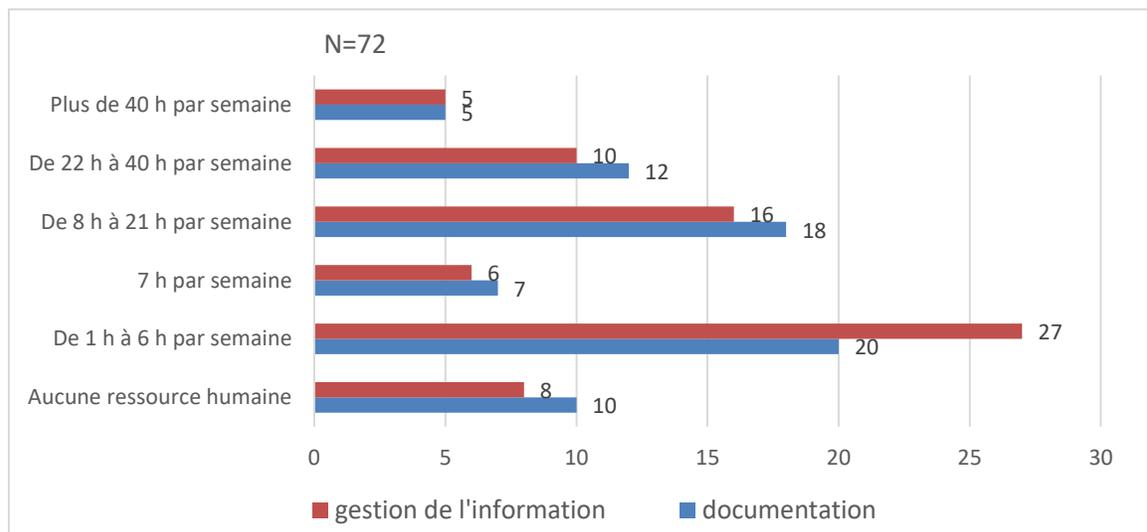


Figure 4. Nombre d'heures consacrées par semaine à la documentation des collections (en bleu) et à la gestion de l'information (en rouge)

La gestion de l'information sur les collections s'articule principalement autour des activités suivantes : normalisation des données des objets/spécimens, mise à jour des données et consignation des mouvements des collections.

La documentation des collections s'articule principalement autour des activités suivantes : inventaire, catalogage et photographie des objets/spécimens.

En moyenne, environ 19 heures par semaine sont consacrées aux activités de gestion de l'information. Parmi les 72 répondants, 8 ont indiqué ne consacrer aucune ressource humaine à celles-ci. Le nombre d'heures indiqué varie de 0 à 300, mettant en lumière une disparité dans la répartition des tâches ainsi que dans la gestion du temps et des priorités. Par ailleurs, 8 répondants ont spécifié que le nombre d'heures pour cette fonction est supérieur au temps accordé à la documentation des collections. En faisant ainsi un parallèle entre ces deux types d'activités essentielles à la gestion des collections et avec toutes les nuances que l'échantillon

impose, il apparaît que les ressources affectées à la recherche et la documentation demeurent limitées, sans doute pour des raisons financières. Quant aux activités liées à la gestion de l'information, comme la consignation des mouvements des objets, elles s'avèrent moins compressibles puisqu'elles relèvent des normes minimales requises pour assurer la traçabilité des collections.

COLLECTIONS DES MUSÉES MEMBRES DE LA SMQ

Normes utilisées pour la documentation des collections

Étant donné l'hétérogénéité des collections muséales québécoises, la question sur les différentes normes documentaires utilisées pour la description de leurs collections nous semble cruciale, surtout dans l'optique d'atteindre un modèle de données commun. La figure 5 présente les résultats pour chaque type de collections.

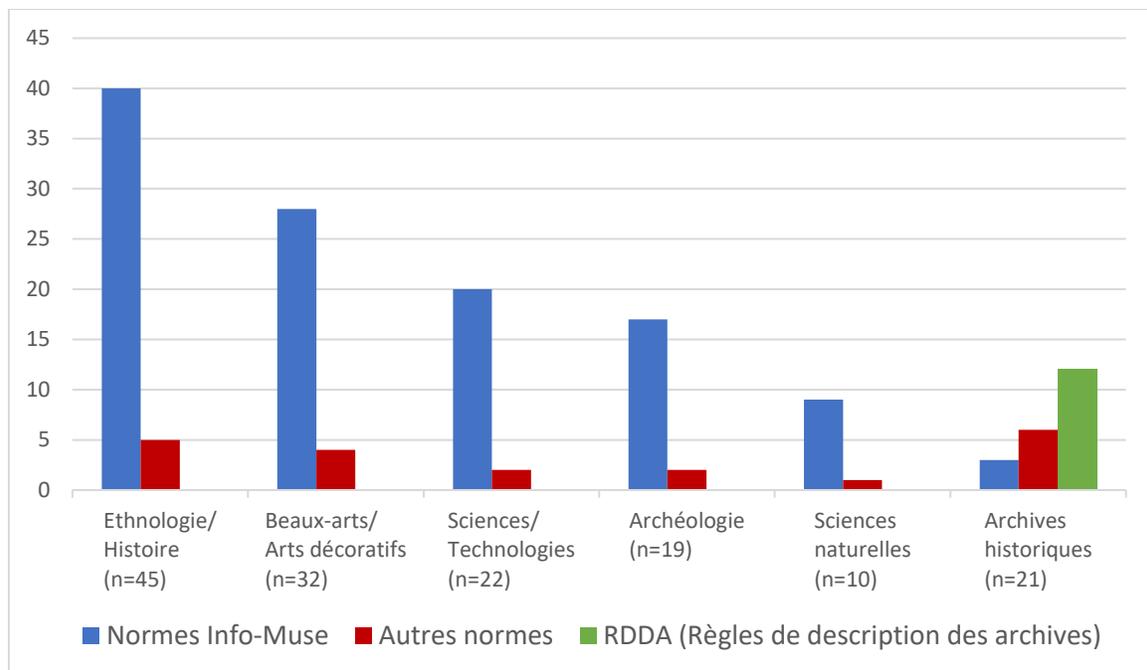


Figure 5. Normes documentaires utilisées selon le type de collection

Cette question ouverte ayant donné lieu à des réponses de diverses natures, nous les avons analysées et interprétées individuellement. Ainsi, bien qu'Artefacts Canada soit une base de données, nous avons jumelé ce terme au Guide du Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP). Tous deux ont été associés aux Normes du Réseau Info-Muse puisqu'ils reposent sur la même base de règles documentaires. Quant aux réponses qui n'étaient pas véritablement des normes de documentation, elles ont été classées dans la catégorie « Autres ».

Il appert que la très grande majorité des répondants utilisent les normes Info-Muse pour la documentation de leurs collections. Par conséquent, le développement d'un modèle de données pour un portail de diffusion des collections muséales ne constitue pas un enjeu majeur. Avec un

tel socle commun pour la description des objets, le travail de fédération des données représente un défi moindre que si plusieurs normes différentes étaient utilisées. Toutefois, il faut garder à l'esprit qu'il existe des variantes pour la documentation des archives historiques.

Système de gestion documentaire

La figure 6 fait ressortir les systèmes de gestion documentaire les plus utilisés par les répondants. Parmi les 51 institutions ayant répondu à cette question, une a indiqué utiliser 3 systèmes différents pour la documentation de ses diverses collections. Ici, un élément important doit être souligné : les logiciels Collections virtuelles et Gestion Virtuelle, qui incorpore également des archives, dépendent de l'utilisation de FileMaker Pro. Ainsi, il est possible que certains répondants aient indiqué utiliser FileMaker Pro alors qu'en réalité on aurait dû lire Collections virtuelles.

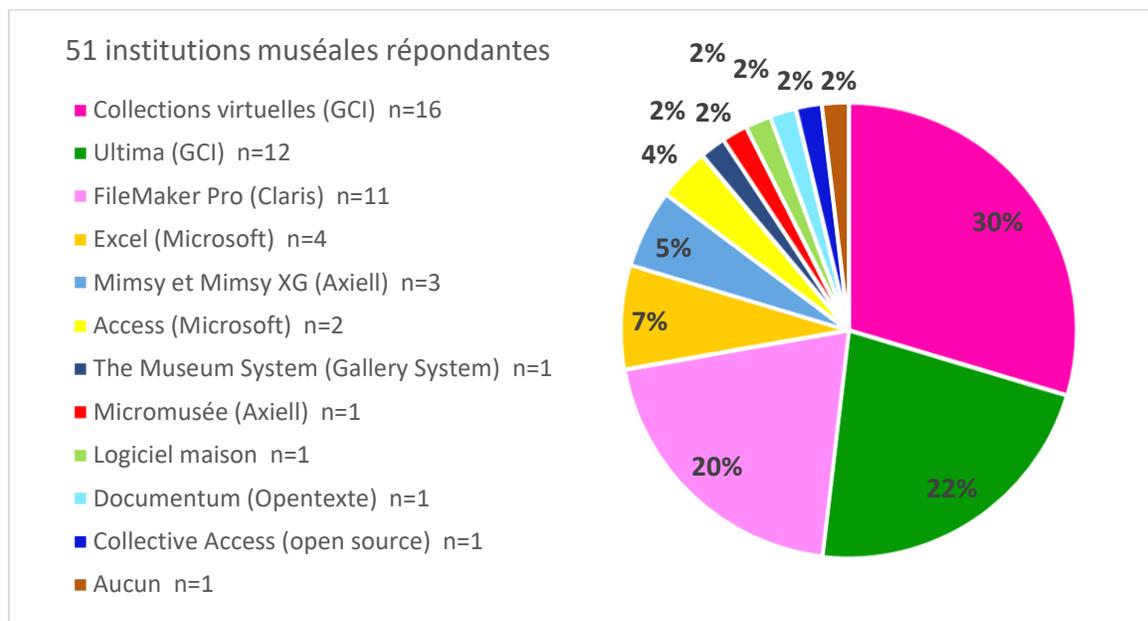


Figure 6. Systèmes utilisés pour la gestion documentaire des collections

Hébergement des bases de données

Afin de mieux comprendre les différentes réalités informatiques des institutions muséales répondantes, il est intéressant de savoir comment elles hébergent leurs systèmes pour la gestion documentaire des collections.

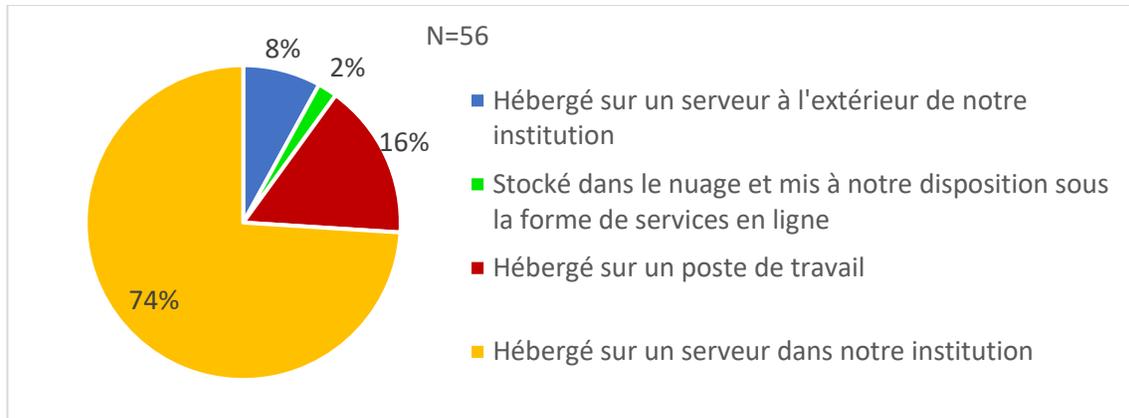


Figure 7. Mécanismes d'hébergement des systèmes d'information

Comme on le constate à la figure 7, la majorité des répondants hébergent leur système sur un serveur au sein même de leur institution, alors que seulement 2 % déclarent le stocker dans le nuage. Toutefois, une précision s'impose : 12 institutions muséales indiquent qu'elles utilisent le logiciel Ultima qui fonctionne dans un espace nuagique. Nous pouvons donc déduire que le pourcentage de répondants dotés d'un système stocké dans le nuage et mis à disposition sous forme de services en ligne est plus élevé. En fait, de plus en plus de musées utilisent des systèmes de gestion des collections hébergés sur le nuage, ce qui constitue sans doute une tendance à surveiller de près au cours des prochaines années.

Quantité d'images et formats de fichiers numériques

Les institutions muséales ont été questionnées sur la quantité d'objets comportant une image numérique et sur la quantité de fiches d'enregistrement de leurs objets comportant une image numérique. En effet, il importe de spécifier que le travail de documentation et d'informatisation des collections n'est pas partout réalisé de la même manière. Par exemple, certains font une fiche d'enregistrement par objet alors que d'autres créent des fiches d'enregistrement par lot d'objets. Or, selon ces deux méthodes, le nombre d'objets et le nombre de fiches d'enregistrement diffèrent.

Les tableaux 1 et 2 mettent en lumière l'état d'avancement de la numérisation des collections dans les musées répondants.

Le premier présente le nombre d'objets/spécimens comportant **une image numérique** en lien avec la taille de la collection de l'institution muséale (partie bleue).

Tableau 1. Nombre d'objets/spécimens comportant une image numérique

Taille de la collection des répondants	Nombre de répondants (n=51)	Nombre d'objets/spécimens comportant une image numérique						
		Aucun	Entre 1 et 500	Entre 501 et 2000	Entre 2001 et 10 000	Entre 10 001 et 20 000	Entre 20 001 et 50 000	Plus de 50 000
Entre 1 et 500	3		3					
Entre 501 et 2000	11	1	1	8	1			
Entre 2001 et 10 000	15		2	1	12			
Entre 10 001 et 20 000	7				4	3		
Entre 20 001 et 50 000	10		1		2	3	4	
Plus de 50 000	5				1		2	2

Le deuxième tableau présente le nombre de **fiches d'enregistrement** comportant une image numérique en lien avec la taille de la collection de l'institution muséale (partie bleue).

Tableau 2. Nombre de fiches d'enregistrement comportant une image numérique

Taille de la collection des répondants	Nombre de répondants (n=51)	Nombre de fiches d'enregistrement comportant une image numérique						
		Aucun	Entre 1 et 500	Entre 501 et 2000	Entre 2001 et 10 000	Entre 10 001 et 20 000	Entre 20 001 et 50 000	Plus de 50 000
Entre 1 et 500	3		3					
Entre 501 et 2000	11	1	2	8				
Entre 2001 et 10 000	15	1	3	2	9			
Entre 10 001 et 20 000	7				4	3		
Entre 20 001 et 50 000	10		1		2	3	4	
Plus de 50 000	5				2		2	1

En mettant l'accent sur les cases jaunes, on observe qu'une majorité de répondants possède autant d'images numériques (33/51) et autant de fiches d'enregistrement comportant une image numérique (28/51) que d'objets/spécimens dans leur collection. Bien qu'au cours des deux dernières décennies des efforts ont été déployés pour l'informatisation et la numérisation des collections muséales, on constate que le travail n'est pas achevé. Un décalage s'observe dans plusieurs institutions muséales en matière de numérisation, soit l'acquisition d'une image numérique pour chaque objet/spécimen.

On peut déduire, d'une part, que le travail de photographie des objets de collection est à poursuivre et, d'autre part, que le travail d'association des images à la fiche d'enregistrement n'est pas finalisé. Aussi, dans cette enquête, la donnée la plus fiable demeure, selon nous, le nombre d'objets comportant une image numérique. Il s'agit effectivement d'un bon indicateur de l'avancement de la numérisation des collections dans les 51 musées répondants.

En outre, on pourrait établir une corrélation entre le nombre d'heures accordées aux activités liées à la documentation des collections (voir page 3) et l'écart observé pour la numérisation des

collections (soit le fait d'obtenir une image numérique par objet/spécimen) qui n'est pas complétée dans plusieurs musées répondants.

Quant aux formats d'images utilisés pour la documentation des collections, la figure 8 montre sans surprise que le format JPEG est le plus populaire : 100 % des répondants indiquent s'en servir. En plus de ce format, près de la moitié des répondants (46 %) mentionnent le format TIFF.

Un musée indique avoir des fichiers d'images dans 5 formats différents, 2 en 4 formats différents, 7 en 3 formats différents. Enfin, 25 répondants révèlent n'avoir que des fichiers en format JPEG.

Ces réponses ne sont pas surprenantes dans la mesure où ces derniers formats demeurent les plus recommandés par les différentes instances de normalisation pour la gestion et la diffusion des images numériques.

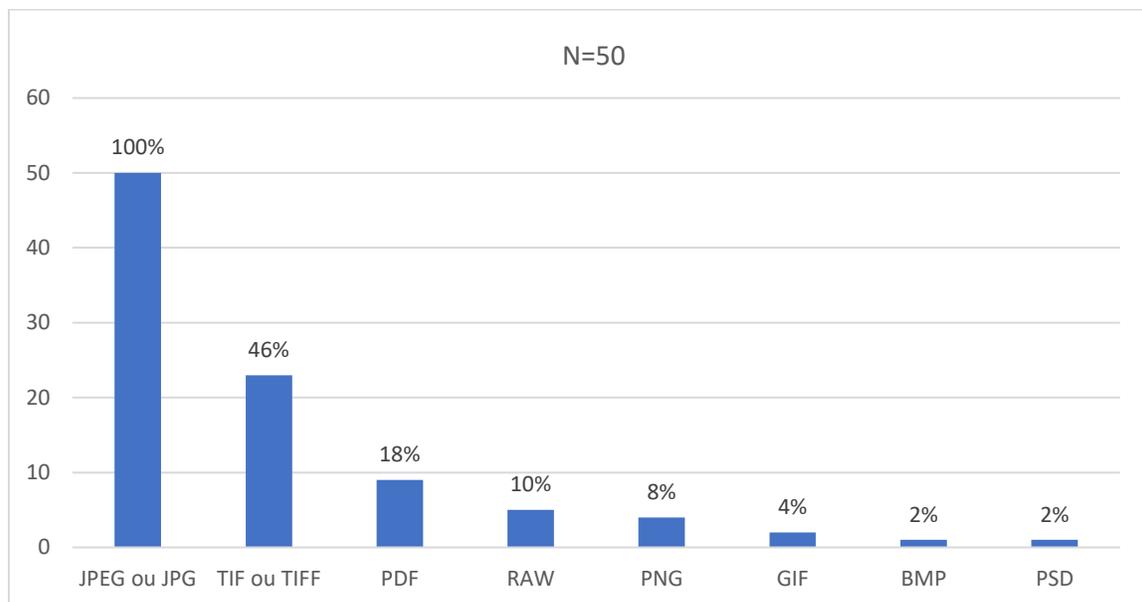


Figure 8. Formats utilisés pour la documentation des objets

De plus, 36 % des répondants possèdent des images en haute définition, le nombre variant entre quelques centaines et plus de 250 000 images. Il s'agit d'une quantité importante d'images avec un fort potentiel pour la mise en valeur des collections muséales en ligne.

Par ailleurs, 4 répondants indiquent avoir des fichiers d'images en 3D, le nombre variant entre 1 et 4 900 fichiers de ce type. Enfin, 24 musées possèdent des fichiers vidéo numériques de différents formats, dont la majorité en MP4.

ARCHIVES HISTORIQUES

Les archives historiques occupent aussi une place importante en milieu muséal. Elles permettent non seulement la documentation des objets et des spécimens, mais leur conservation est aussi très souvent directement liée à la mission des institutions. Comme le montre la figure 9, 60 % des répondants détiennent des fonds d'archives historiques.

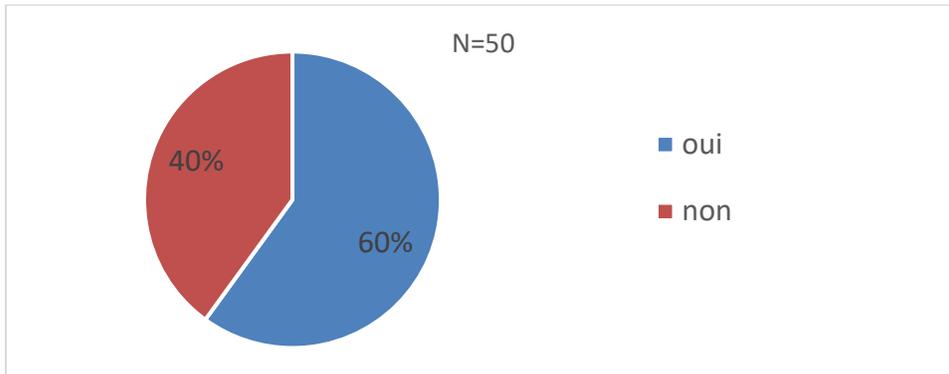


Figure 9. Proportion d'institutions muséales possédant des archives historiques

De ce nombre, 62 % possèdent des données informatisées décrivant ces fonds d'archives historiques (voir figure 10). Ces informations soulignent l'importance de tenir compte de cette réalité particulière en contexte muséal. De plus, comme présenté à la section sur les normes documentaires utilisées (voir page 5), 13 répondants ont mentionné faire appel aux Règles pour la description des documents d'archives (RDDA), élaborées en fonction de principes archivistiques reconnus.

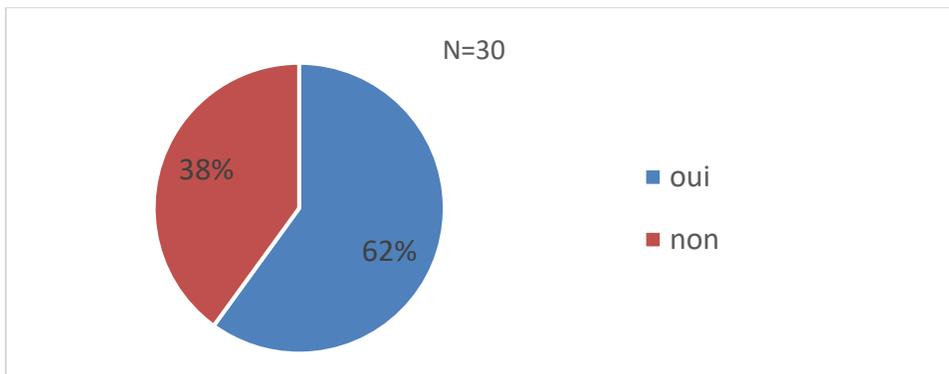


Figure 10. Proportion de la description informatisée des fonds d'archives historiques

Quant aux systèmes de gestion de la documentation des archives utilisés par les répondants, 7 ont indiqué utiliser Ultima (GCI) et 6 FileMaker Pro. Les autres systèmes mentionnés sont Access (Microsoft), Archilog (Infoka), Documentum (Amplexor), Documentik (Gestar), Mimsy XG (Axiell) et The Museum System (The Gallery System).

La figure 11 illustre l'état d'avancement de la numérisation des pièces d'archives historiques provenant des fonds conservés par les 30 institutions muséales répondantes.

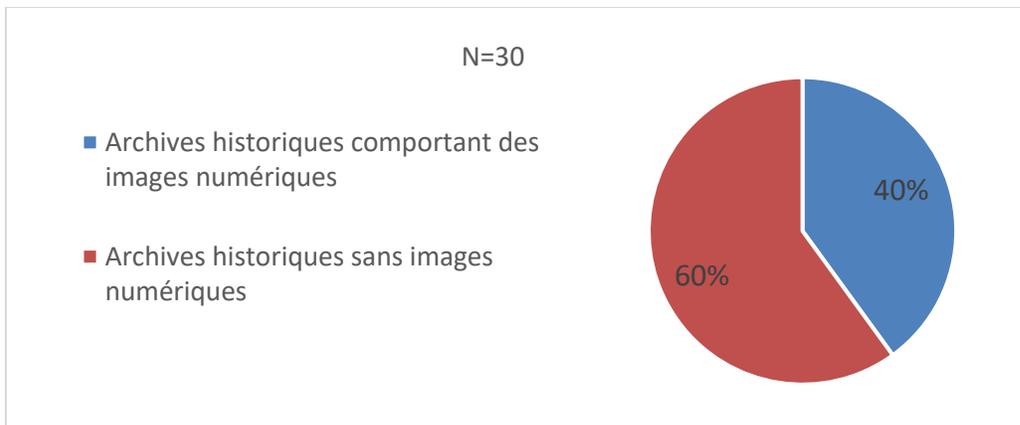


Figure 11. Numérisation des pièces d'archives historiques

PRÉSENCE DES COLLECTIONS SUR LE WEB

Étant donné les objectifs du portail Infomuse en termes de diffusion et d'accessibilité des collections muséales du Québec, nous avons sondé les répondants sur la disponibilité de leurs collections respectives en ligne. Ces informations donnent, entre autres, une idée générale du niveau de diffusion numérique des collections conservées par des musées québécois. Avant d'examiner ces résultats, rappelons que jusqu'en janvier 2018, plus de 1,3 million de fiches et 500 000 images d'objets, d'œuvres et de spécimens de collections des membres du Réseau Info-Muse étaient disponibles à partir d'une seule adresse Web, soit la base de données Info-Muse. Or, parmi les répondants, 23 ont indiqué les URL de leurs collections accessibles en ligne. Un peu moins de la moitié, soit 11 musées, ont fourni des liens menant vers Artefacts Canada uniquement. La majorité de ces musées ont des collections comprenant entre 2 001 et 10 000 objets ou spécimens. 12 répondants diffusent des objets à partir de leur site Web, mais dans de nombreux cas, il s'agit d'un accès partiel à leur collection. Finalement, des 51 répondants possédant des collections, 28 n'ont pas indiqué de lien, bien que plusieurs ont encore des fiches d'objets accessibles dans la base Artefacts Canada.

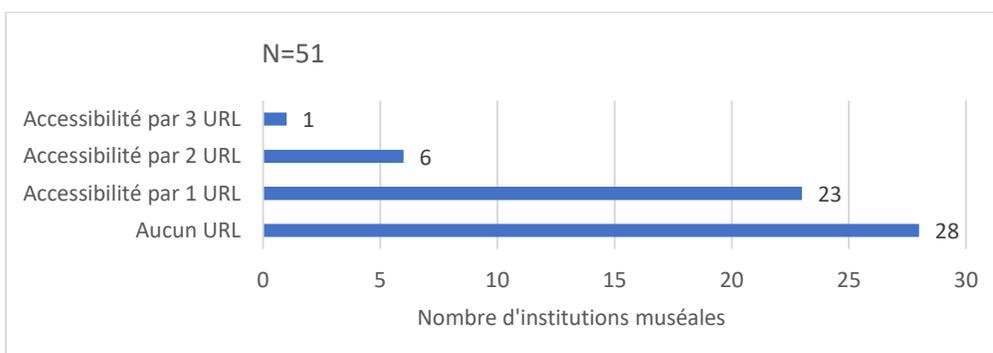


Figure 12. Nombre d'accès des collections muséales en ligne

Pour sa part, la figure 13 présente les contraintes, évoquées par les répondants, qui les limitent pour la diffusion de leurs collections en ligne. Ils pouvaient choisir plusieurs contraintes. En tête de liste : le fait qu'aucune ressource humaine n'est affectée à la réalisation de cette tâche, ce qui n'est pas étonnant à la lumière de ce qui ressort de la section sur les ressources humaines (à la page 3). En effet, nous y remarquons le faible nombre d'heures consacrées aux activités de documentation et de gestion des collections. Or, très souvent, la diffusion des collections sur le Web dépend largement de ce type d'activités. La seconde contrainte est le fait que le site Web de l'institution n'est pas adapté, suivie de près par celle liée aux enjeux de droits d'auteur.

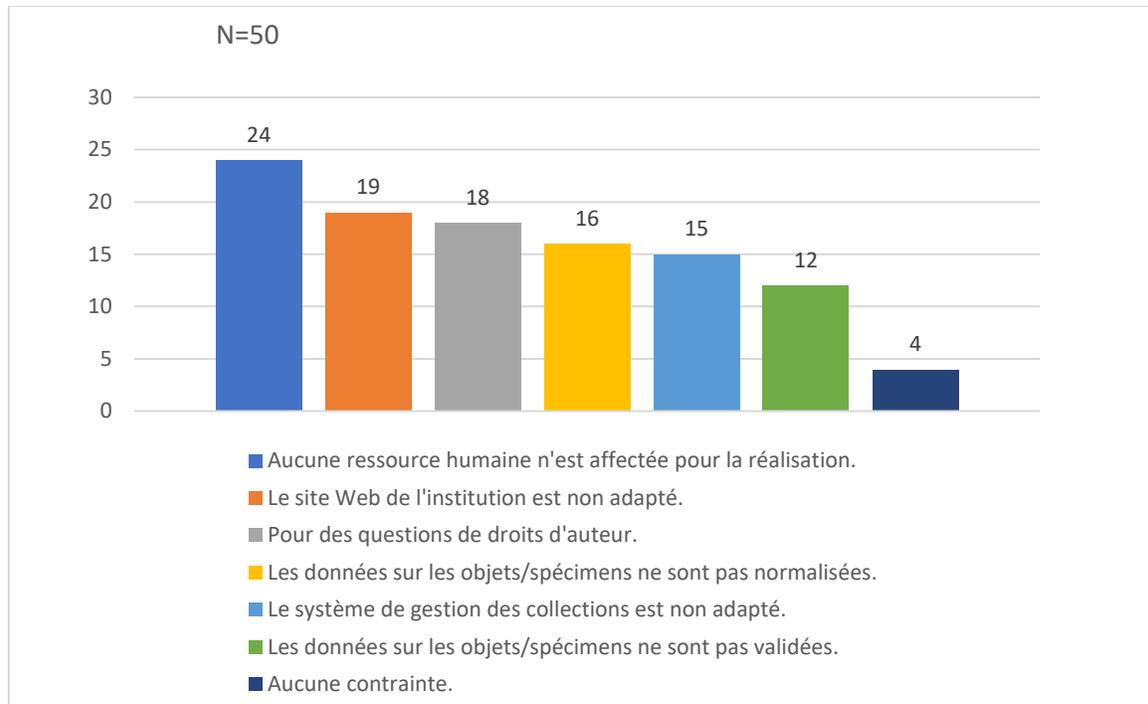


Figure 13. Contraintes de diffusion en ligne des collections des institutions muséales

Données ouvertes et musées

Les dernières années ont donné naissance à un intérêt marqué pour la question des données ouvertes dans le milieu culturel en général et muséal en particulier. Les différentes initiatives mises en place, entre autres, par le gouvernement du Québec pour encourager les villes, organismes et institutions à ouvrir des jeux de données ont aussi mis en lumière les avantages de cette tendance. En revanche, comme le montre la figure 14, seulement 8 % (4) des répondants affirment donner accès à des jeux de données ouvertes.

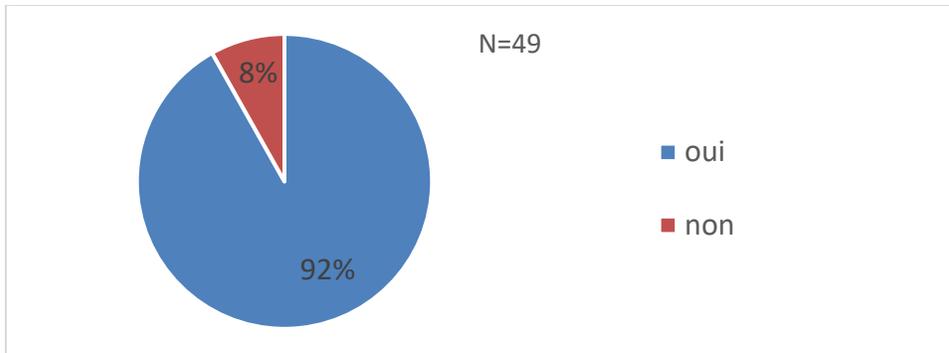


Figure 14. Diffusion de jeux de données ouvertes par les institutions muséales

Cependant, plus de 60 % des institutions muséales souhaiteraient rendre disponibles des jeux de données ouvertes relatives aux collections, démontrant ainsi un intérêt et une volonté de prendre les mesures nécessaires pour y arriver.

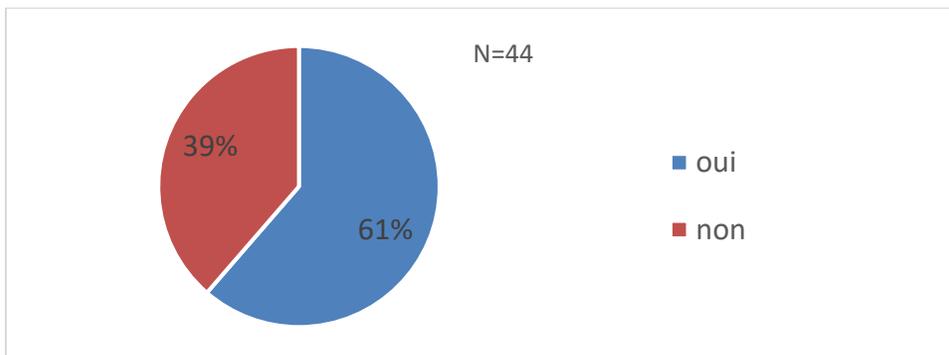


Figure 15. Intérêt à rendre disponibles des jeux de données ouvertes relatives aux collections

PORTAIL INFOMUSE – PRIORITÉ DES MEMBRES

Cette dernière section présente le degré de priorité accordé par les répondants aux propositions en lien avec le futur portail Infomuse que la SMQ souhaite développer. Le tableau 3 montre les résultats obtenus, ordonnés par niveau d'importance. Ainsi, les répondants retiennent les trois priorités suivantes :

- Offrir aux contributeurs la possibilité de gérer leurs données.
- Comporter une base de données servant de dépôt des données (c'est-à-dire que les données concernant les collections y seraient stockées).
- Offrir aux contributeurs un processus de validation des données avant leur diffusion en ligne.

Ces informations nous amènent à constater l'importance que les institutions muséales accordent à la gestion, au stockage et à la validation de leurs données ainsi que leur besoin d'accompagnement dans ces différents processus.

Dans un deuxième temps, les répondants jugent que le futur portail devrait offrir la possibilité de moissonner (ou récolter de manière automatisée) les données de systèmes de gestion des collections accessibles en ligne et celle d'inclure des données ouvertes. Ce dernier élément est cohérent avec la volonté des institutions de rendre des jeux de données ouvertes disponibles, tel que mentionné précédemment.

Ces résultats nous permettent aussi de constater que les opinions quant aux fonctionnalités du portail Infomuse varient considérablement selon les répondants. Ceci s'explique sans doute par l'hétérogénéité des ressources humaines et matérielles allouées à la gestion des collections tout comme celle de leurs priorités à cet effet. Par ailleurs, relevons que 51 % des répondants indiquent que la bonification des données par les internautes est au premier rang des propositions déclarées comme étant non nécessaires. Viennent ensuite, presque à égalité, l'inclusion de données ouvertes et la possibilité de diffuser des images en haute définition.

Tableau 3. Priorisation des propositions concernant le futur portail Infomuse

Proposition	En priorité	En 2 ^e temps	Pas nécessaire
Offrir aux contributeurs la possibilité de gérer leurs données	75 %	15 %	10 %
Comporter une base de données servant de dépôt des données (c'est-à-dire que les données concernant les collections y seraient stockées)	74 %	13 %	13 %
Offrir aux contributeurs un processus de validation des données avant leur diffusion en ligne	66 %	24 %	10 %
Offrir aux contributeurs la possibilité d'éditer des contenus pour favoriser la mise en valeur	53 %	40 %	7 %
Permettre de diffuser des images en haute définition	38 %	27 %	35 %
Offrir la possibilité de moissonner (ou récolter) les données de systèmes de gestion des collections accessibles en ligne	28 %	60 %	12 %
Inclure des données ouvertes	13 %	59 %	37 %
Permettre à tout internaute de bonifier la documentation des collections	6 %	43 %	51 %

En conclusion, pour développer un portail fédérant les données sur des collections muséales de toutes natures, il sera primordial de tenir compte de l'hétérogénéité des systèmes de gestion et des technologies employées pour la diffusion des données. Heureusement, nous pouvons compter sur un usage presque généralisé des normes documentaires pour les collections des

musées. En effet, ce sondage confirme que les règles du Réseau Info-Muse sont suivies par la très grande majorité des répondants, ce qui constitue une excellente posture de départ.

Par ailleurs, trois répondants sur cinq ont indiqué posséder des fonds d'archives historiques en plus de leurs collections et, dans 60 % des cas, les normes documentaires utilisées sont les RDDA. Une autre partie utilise les normes du Réseau Info-Muse, ce qui rendra la correspondance entre les données moins complexe.

Enfin, pour déployer le portail Infomuse, il sera primordial que les musées de toute taille aient les moyens d'y contribuer. Or, il est évident qu'un des principaux défis demeure le manque de ressources pour la documentation et la gestion de l'information sur les collections. De plus, dans l'optique de développer un portail basé sur des données ouvertes et liées, il faudra accompagner les professionnel.le.s dans le positionnement de leurs collections dans le Web et favoriser ainsi la découvrabilité du contenu muséal québécois.

Remerciements

La SMQ tient à remercier les professionnel.le.s qui ont accepté de faire partie du comité d'orientation et de validation. Le mandat des membres de ce comité consiste à réfléchir avec la SMQ sur les enjeux de mutualisation des collections muséales du Québec, à partager leur expertise respective en matière de diffusion des collections, à contribuer à l'évaluation des meilleures solutions et à valider les orientations retenues. Quelques-uns ont aussi été appelés à tester le questionnaire.

Le comité est composé d'**Hugo Barrette**, chargé de projet à la SMQ, **Nathalie Boudreau**, conservatrice, Musée POP, **Sébastien Daviau**, conservateur Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, **Andréa Kunchembuck**, archiviste des collections afférentes au cinéma, Cinémathèque québécoise, **Élizabeth Lauzon**, gestionnaire des collections, Musée d'art contemporain des Laurentides, **Isa Mailloux**, chargée de projet numérique, Musée de la civilisation, **Nathalie Thibault**, archiviste, Musée national des beaux-arts du Québec, **Cindy Veilleux**, coordonnatrice, gestion des données – collections, Musée d'art contemporain et **Jean-Paul Viaud**, conservateur, Exporail, le Musée ferroviaire canadien.

Les remerciements vont également à toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre au questionnaire.

Annexe – Questionnaire sur les collections muséales du Québec

Dans le contexte du déploiement d'une nouvelle Info-Muse, la SMQ souhaite dresser un état de la situation des collections muséales du Québec, spécifiquement en termes de gestion de l'information et de la documentation des collections muséales ainsi que de leur diffusion en ligne.

Ce questionnaire devrait être rempli par la personne responsable de la gestion des collections.

La SMQ vous remercie de lui accorder ce temps!

Questions générales

Q1. Nom de l'institution muséale :

Q2. Nom du répondant :

Q3. Titre ou fonction du répondant :

Q4. Votre institution muséale est-elle membre du Réseau Info-Muse?

Q5. Veuillez indiquer le nombre d'heures par semaine que des ressources humaines de votre institution muséale sont affectées à la documentation des collections (inventaire, catalogage, photographie).

Q6. Veuillez indiquer le nombre d'heures par semaine que des ressources humaines de votre institution muséale sont affectées à la gestion de l'information sur les collections (normalisation, mises à jour des données, sur les mouvements des collections, etc.).

Partie 1 - Projet de portail Info-Muse

Intégré au site Web de la SMQ, le portail Info-Muse vise à mutualiser et à diffuser tous les types de collections dans le but d'offrir aux professionnels de la muséologie, chercheurs, amateurs, curieux, un accès numérique unique aux collections muséales du Québec. Ce portail, sans cesse augmenté et mis à jour par les musées membres de la SMQ, offrira des possibilités de valorisation des collections, tant par les experts que par le public.

Q7. Selon vous, quel niveau de priorité faut-il accorder aux propositions suivantes : Le portail Info-Muse devrait...

1 = en priorité, 2=dans un 2^e temps, 3=pas nécessaire

comporter une base de données servant de dépôt des données (c'est à dire que les données concernant les collections y seraient stockées)
offrir aux contributeurs la possibilité de gérer leurs données
offrir aux contributeurs la possibilité d'éditer des contenus pour favoriser la mise en valeur
offrir aux contributeurs un processus de validation des données avant leur diffusion en ligne
offrir la possibilité de moissonner (ou récolter) les données de systèmes de gestion des collections accessibles en ligne
permettre de diffuser des images en haute définition
permettre à tout internaute de bonifier la documentation des collections
inclure des données ouvertes
Autre (veuillez préciser)

Partie 2 – À propos de vos collections

- **Type de collection – Système documentaire**

Q8. Pour chaque type de collections acquises par votre institution muséale, veuillez inscrire les normes documentaires utilisées pour les décrire :

- Ethnologie/Histoire – Normes documentaires utilisées :
- Beaux-arts/Arts décoratifs – Normes documentaires utilisées :
- Sciences/Technologies – Normes documentaires utilisées :
- Archéologie – Normes documentaires utilisées :
- Sciences naturelles – Normes documentaires utilisées :
- Archives historiques – Normes documentaires utilisées :
- Collections vivantes (flore) – Normes documentaires utilisées :
- Collections vivantes (faune) – Normes documentaires utilisées :
- Autre 1 (type de collection et normes utilisées) :
- Autre 2 (type de collection et normes utilisées) :

- **Renseignements sur la documentation de vos collections**

(Notez que les questions concernant les archives historiques sont plus loin)

Q9. Combien d'objets/spécimens font partie de vos collections?

Q10. Si vous avez des objets/œuvres de collections nés numériques, veuillez indiquer le nombre et préciser le format :

Q11. Avec quel système d'information faites-vous la gestion de la documentation des collections? S'il s'agit d'un système informatisé, veuillez indiquer le nom du logiciel ou du système, la version, le fournisseur.

Q12. Prévoyez-vous un changement de ce système?

Q13. Veuillez cocher l'énoncé qui s'applique à la situation de votre institution concernant le système informatisé de gestion des collections : Le système de gestion des collections...

est hébergé sur un poste de travail.
est hébergé sur un serveur dans notre institution.
est hébergé sur un serveur à l'extérieur de notre institution.
est stocké dans le nuage et est mis à notre disposition sous la forme de services en ligne.
Ajoutez des précisions si nécessaire.

Q14. Si vous utilisez un système de gestion des images numériques autre que le système informatisé de gestion des collections, veuillez l'indiquer ici :

Q15. Combien d'objets/spécimens comportent une image numérique?

Aucun
Entre 1 et 500
Entre 501 et 2000
Entre 2001 et 10 000
Entre 10 001 et 20 000
Entre 20 001 et 50 000
Plus de 50 000

Q16. Combien de fiches d'enregistrements (d'objets/spécimens) comportent une image numérique?

Aucun
Entre 1 et 500
Entre 501 et 2000
Entre 2001 et 10 000
Entre 10 001 et 20 000
Entre 20 001 et 50 000
Plus de 50 000

Q17. Veuillez indiquer quels sont les formats des fichiers de vos images numériques :

BMP
GIF
JPEG ou JPG
JPEG2000
PDF

PNG
PSD
RAW
SVG
TIF ou TIFF
Ne s'applique pas
Autre (veuillez préciser)

Q18. Si vous possédez des images numériques d'objets/spécimen en haute définition (HD), soit une résolution de 1080 pixels ou de 720 pixels, veuillez en indiquer le nombre ainsi que le ou les formats :

Q19. Est-ce que les images numériques des objets/spécimens respectent la norme suivante : 640 pixels dans sa plus grande dimension pour une image plein écran?

Oui
Non
Commentaire :

Q20. Si vous possédez des fichiers d'images numériques d'objets/spécimens en 3D (numérisation 3D ou photographie 3D), veuillez en indiquer le nombre ainsi que le ou les formats :

Q21. Si vous possédez des fichiers audio numériques, veuillez indiquer dans quels formats :

AAC
AAV
AIFF
ASF
CAF
FLAC
M4A
MP3
MP4
OGG
OPUS
WAV
WMA
WMV
Autre (veuillez préciser)

Q22. Si vous possédez des fichiers vidéo numériques, veuillez indiquer dans quels formats :

AVI .avi
DV (Digital Video) .dv, .avi, .mov.
FLV (Flash Video)
M4A
MOV ou QuickTime .mov, .qt, .qtx, .qtr, .qt3
MP3 (MPEG)
MP4 .mp4, .mp4a, .mp4v, .m4P
MPEG2-PS (MPEG Program Stream)
OGG .ogg, .ogv, .oga, .ogx.
OGM (Ogg Media)
OPUS
RM (RealMedia) .rm, .ram, .rpm
WMA
WMV
Autre (veuillez préciser)

Q23. Si vos données sur les collections sont accessibles à partir d'un site Web, veuillez copier le ou les liens URL ici :

Lien 1
Lien 2
Lien 3

Q24. Si vos données sur les collections sont accessibles à partir d'un site Web, veuillez indiquer le nombre d'objets/spécimens comportant de la documentation :

Entre 1 et 50
Entre 51 et 200
Entre 201 et 1000
Entre 1001 et 5000
Entre 5001 et 20 000
Plus de 20 000

Q25. Si vos images numériques d'objets/spécimens sont accessibles à partir d'un site Web, veuillez copier le ou les liens URL ici :

Lien 1
Lien 2
Lien 3

Q26. Si vos images numériques d'objets/spécimens sont accessibles à partir d'un site Web, veuillez indiquer le nombre d'objets/spécimen comportant des images numériques :

- Entre 1 et 50
- Entre 51 et 200
- Entre 201 et 1000
- Entre 1001 et 5000
- Entre 5001 et 20 000
- Plus de 20 000

Q27. Avez-vous des contraintes de diffusion des collections en ligne? Plusieurs choix peuvent s'appliquer.

- Oui, le système informatisé de gestion des collections est non adapté.
- Oui, le site Web de l'institution est non adapté.
- Oui, les données sur les objets/spécimen ne sont pas validées.
- Oui, les données sur les objets/spécimen ne sont pas normalisées.
- Oui, car aucune ressource humaine n'est affectée pour la réalisation.
- Oui, pour des questions de droits d'auteur.
- Non.
- Autre (veuillez préciser)

Q28. Possédez-vous des fonds d'archives historiques? [branchement conditionnel]

- Oui
- Non

Q29. Quel est le volume des fonds d'archives historiques conservés, approximativement (en mètre linéaire)?

Q30. Quelles règles de description utilisez-vous?

Q31. Vos données concernant la description des fonds d'archives historiques sont-elles informatisées?

Q32. Quel est le système de gestion de la documentation des archives utilisez-vous? Veuillez indiquer le nom du logiciel ou du système, la version, le fournisseur.

Q33. Combien d'archives historiques sont-elles documentées à la pièce (% ou nombre)?

Q34. Combien de pièces d'archives historiques sont-elles numérisées?

Q35. Veuillez indiquer quels sont les formats des fichiers des images numériques de vos pièces d'archives :

BMP
GIF
JPEG ou JPG
JPEG2000
PDF
PNG
PSD
RAW
SVG
TIF ou TIFF
Autre (veuillez préciser)

Q36. Si vous possédez des fichiers d'images numériques de pièces d'archives en haute définition (HD), soit une résolution de 1080 pixels ou de 720 pixels, veuillez en indiquer le nombre ainsi que le ou les formats :

Q37. Si la description de vos fonds d'archives historiques est accessible à partir d'un site Web, veuillez copier le ou les liens URL ici :

Lien 1
Lien 2
Lien 3

Q38. Donnez-vous accès à des fichiers de jeux de données ouvertes?

Oui
Non

Q39. Veuillez indiquer pourquoi vous ne rendez-pas disponibles des jeux de données ouvertes :

Q40. Votre institution est-elle intéressée à rendre disponibles des jeux de données ouvertes relatives aux collections :

Oui
Non
Commentaires

Q41. Veuillez indiquer le titre des fichiers de jeux de données :

Fichier 1
Fichier 2
Fichier 3
Fichier 4
Fichier 5

Q42. Veuillez indiquer le format des fichiers :

csv
json
xml
Autre (veuillez préciser)

Q43. Veuillez copier le ou les liens URL des sites où il est possible de télécharger les fichiers de jeux de données ouvertes :

Lien 1
Lien 2
Lien 3

Q44. Veuillez indiquer la ou les licences que vous accordez (ex. Creative Commons - niveau d'attribution) :

Q45. Commentaires :

Merci de votre précieuse contribution!